



Dossiers & analyses

Mutations en province : Route bloquée ?





Les officiers semblent connaître de plus en plus de difficultés pour obtenir des postes en province.

Est-ce un sentiment, ou une réalité ?

Pour le savoir, nous avons comparé les postes proposés en 2020 et en 2018. Les chiffres que nous avons analysés ne mentent pas...

Une baisse nette

En seulement deux ans, depuis 2018, le nombre de postes en province proposés aux officiers a fondu comme neige au soleil, comme le démontre le tableau synthétique ci-dessous. La DCSP et la DCPJ sont particulièrement concernées.

	Nombre de postes en province en 2018	Nombre de postes en province en 2020
DCSP	274 postes + 12 dans les DOM	103 postes + 4 dans les DOM
DCPJ	80 postes + 10 dans les DOM	25 postes + 1 dans les DOM
DCPAF	30 postes + 4 dans les DOM	19 postes + 4 dans les DOM
DGSI	22 postes + 6 dans les DOM	18 postes + 1 dans les DOM

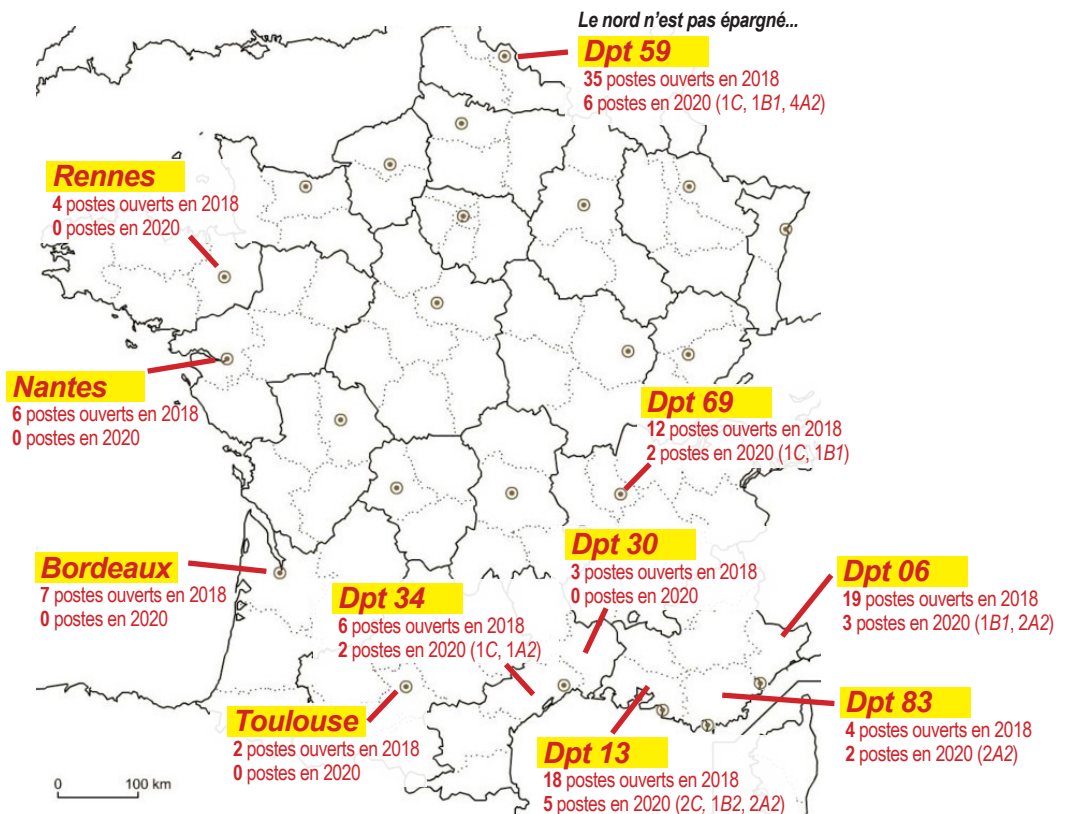
De moins en moins de postes ouverts

Pour l'année 2020, le principal pourvoyeur d'emplois en province, la DCSP, a fermé la boutique à tous les niveaux de responsabilité, en ouvrant seulement :

- 15 postes C dont 2 ultra-marins
- 14 postes B2
- 16 postes B1 dont 2 ultra-marins
- 58 postes A2

Les zones les plus touchées sont le littoral Atlantique et la moitié sud du pays.

Voici quelques exemples :



Le sujet des mutations en province sera abordé lors de notre prochaine réunion avec le directeur de la DRCPN.